

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 22 mars 2024****CONVOCATION**Date : 15 mars 2024  
Affichée le : 15 mars 2024

## Nombre de conseillers :

En exercice : 33  
Présents : 25  
Votants : 33  
Pouvoirs : 8  
Absent : 0**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :  
29 mars 2024**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR  
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-deux mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. François RAMPON – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.**Absents représentés**Mme Claudine MORVAN LE BREC'H ..... Pouvoir à Mme Julita SALBERT  
Mme Carole BOULANGER ..... Pouvoir à Mme Agnès TELLIER  
M. Gérard BRUNEL ..... Pouvoir à M. Joël MOREAU  
Mme Annie PARAGE ..... Pouvoir à M. Michel VRAY  
Mme Nathalie GEORGE-GOURET ..... Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN  
M. Thierry MALHERBE ..... Pouvoir à M. Rodolphe MIET  
Mme Gaëlle DEMARS ..... Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL  
Mme Sophie GUILHAUME ..... Pouvoir à Mme Cécile PIGNOL**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2024-03-25

**OBJET : CESSION D'UN TERRAIN CADASTRÉ AT 439 SIS 27 QUAI DE L'OISE – ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2023-10-13 DU 20 OCTOBRE 2023.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'extrait du plan cadastral faisant apparaître la parcelle AT 439.

Vu le dossier de candidature de la SARL LILYBULLE rapportant une offre d'acquisition au prix de 320.000 euros net vendeur.

Vu le courrier d'acceptation de l'offre en date du 14 septembre 2023.

Vu l'avis du Domaine en date du 12 octobre 2023.

Vu la délibération n° 2023-10-13 du Conseil Municipal en date du 20 octobre 2023, approuvant la cession d'un terrain bâti cadastré AT 439, d'une contenance de 313 m<sup>2</sup>, situé 27 Quai de l'Oise à L'Isle-Adam, propriété de la commune, à la SARL LILYBULLE, représentée par Monsieur et Madame ZACKRZEWSKI Patrick moyennant le prix principal de 320.000 euros.

Vu le courrier du 30 janvier 2024 de la société LYLIBULLE, représentée par Monsieur et Madame ZAKRZEWSKI rapportant cette demande.

Vu l'extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés au nom de la SCI LESQUAIS (extrait Kbis).

Considérant que cette cession fait suite à la candidature de la SARL LILYBULLE dans le cadre d'un appel à projets effectué pour la cession de ce bien immobilier communal. Après délibération du jury, la SARL LILYBULLE a vu son projet commercial être retenu.

Considérant que sans le cadre de cette procédure d'achat, la SARL LILYBULLE souhaite aujourd'hui acquérir ce terrain bâti dans les mêmes termes au nom de la Société Civile Immobilière nommée SCI LESQUAIS.

Après avis de la Commission des Finances en date du 12 mars 2024,  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.


**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **approuve** la cession par la ville de la parcelle AT 439 d'une contenance de 313 m<sup>2</sup> au prix de 320 000 euros net vendeur à la Société Civile Immobilière LESQUAIS.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.
- **charge** notre notaire de rédiger tous les actes à venir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
  
Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

  
Julita SALBERT